

Séance du 3 octobre 2017

à 20h30

Convocation du 25.09.17 affichée le 25.09.17

Conseillers en exercice : 9 présents : 7 votants : 8

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Muriel LAINE, Jean-Yves FAUTRAT, Emmanuel LEHMANN, Jean-Michel COSTARD, Frédéric MOUCHEL et Jacqueline GUERARD

ABSENTS : Juliette HURLOT a donné procuration à Muriel LAINE
Pascal BIGARD (excusé)

SECRETAIRE de SEANCE : Frédéric MOUCHEL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN (CAC)

ADOPTION DES MONTANTS DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE 2017

Les AC sont calculées pour assurer la neutralité du système avec les communes et les contribuables.

Pour la commune de CLITOURPS, l'AC libre définitive 2017 s'élève à :

AC 2017 en fonctionnement : 7 505 € AC 2017 en investissement : 0 €

Les conseils municipaux des communes membres intéressées disposent de trois mois pour délibérer, à la majorité simple, sur l'approbation de l'AC qui les concernent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les montants d'AC 2017.

ADOPTION DU RAPPORT D'EVALUATION DE LA CLECT

Le Président de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CAC a transmis le rapport définitif d'évaluation des charges transférées portant sur les transferts liés aux compétences obligatoires de la CAC.

Il confirme le principe fondateur, inscrit dans la charte, de neutralisation fiscale et budgétaire des effets de la création de la communauté d'agglomération, tant pour les communes que pour les contribuables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le rapport d'évaluation de la CLECT.

PRISE DE COMPETENCE « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » PAR LA CAC

Le conseil municipal émet un avis favorable au transfert à la CAC, au 1^{er} janvier 2018, de la compétence « Enseignement Supérieur et Recherche » dont le contenu est exposé le suivant :

- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, suivant les dispositions du code de l'éducation. Actions de développement, d'animation et de promotion.
- Soutien à la vie étudiante

REPA S DES AINES

3 habitants de Clitourps sont partis en 2016, et 1 en 2017, dans le lotissement « des Hautes Pierres » créé à St Pierre Eglise, près de la maison de retraite, pour les personnes âgées ou handicapées.

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre 3 décide d'inviter ces 4 personnes au repas des Aînés mais, les doyens seront Jean-Pierre et Suzanne BAL, qui résident à Clitourps. 57 aînés seront invités au restaurant « Le Moyne de Saire » à Réville.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS

La société de chasse « La Tocquevillaise », à laquelle des chasseurs de Clitourps adhèrent, sollicite une subvention communale pour lutter contre les nuisibles et organiser des battues au renard.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de ne pas accorder de subvention à la société de chasse.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDEM50 ET EXTENSION DE PERIMETRE

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que :

- Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité :

- Les évolutions législatives et réglementaires récentes, dont la loi de transition énergétique du 17 août 2015 et ses décrets d'application, ont modifié le champ d'intervention des autorités organisatrices de la distribution d'électricité ;
- Il convient de modifier les statuts du syndicat pour proposer aux membres une nouvelle compétence (art. 3.2.3 : « Infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène ») ainsi que la mise à jour de certaines compétences du syndicat et missions complémentaires.
- Que ces statuts modifiés entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de statuts et à l'unanimité, décide :

- D'accepter la modification des statuts, proposée par le SDEM50.
- D'accepter l'adhésion de la commune de Torigny-les-Villes au SDEM50.

TRAVAUX DE VOIRIE

1) La date limite de réception des offres pour le marché de travaux a été fixée au 11 octobre, l'ouverture des plis aura lieu le 23 octobre et les travaux devraient commencer à la mi-février. Manche Numérique n'a pas encore transmis son planning de pose de fourreaux pour la fibre optique, en concomitance avec les travaux de voirie.

Le Département vient de procéder à la réfection de la voirie entre l'église et la mairie.

2) Le sentier de Grande Randonnée a été empierré, pour la partie qui était en mauvais état sur Clitourps.

3) le Maire de Canteloup sera contacté pour la réfection de la chasse mitoyenne.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- 11 NOVEMBRE : la salle étant en travaux, il sera proposé aux anciens combattants de commémorer à Clitourps, l'Armistice du 11 novembre 1918, avant la cérémonie cantonale de St Pierre Eglise.
- TELETHON : Muriel Lainé va lancer un défi bonbons avec Chloé Hébert. Le Crédit Agricole a donné son accord pour éditer les flyers qui seront distribués. Elisabeth Cabart, à St Pierre Eglise, va essayer de fédérer les personnes et les actions pour créer l'Association « Val de Saïre Myopathies ». Plusieurs défis sont en projet.
- Groupama n'indemniser pas la commune pour le vol des balustrades autour de l'oratoire de la Lande St Gabriel.
- EOLIENNE LUDIQUE : la tête a été enlevée pour réparer son défaut d'origine. EDF Energies Nouvelles souhaite faire un film sur le parc éolien et l'éolienne ludique de Clitourps. 6 tontes de l'herbe de la Place des éoliennes n'ayant pas été suffisantes, Frédéric Mouchel suggère de ne pas laisser l'herbe sur place. Le conseil s'interroge sur la pose d'une table d'orientation à cause du vandalisme et des vols.
- Une meilleure signalétique des villages sera étudiée après la réfection des routes.
- COMMUNE NOUVELLE : 4 groupes de travail ont été constitués – scolaire et jeunesse – moyens techniques – finances – ressources humaines. La 1^{ère} réunion a abordé le thème du scolaire et de la jeunesse ; sachant que la CAC envisage de rétrocéder aux communes la compétence « jeunesse » ; et que les communes pourront choisir de revenir à la semaine scolaire de quatre jours.
- Emmanuel Lehmann signale que l'élagage a été peu soigné. Des arbres ont été abîmés.
- Jean-Michel Costard informe le conseil qu'un tracteur a accroché un boîtier électrique. Le conducteur l'a signalé à ENEDIS mais, la réparation n'a toujours pas été effectuée.
- Jean-Yves Fautrat propose de demander un devis de maçonnerie pour la réparation du Calvaire, situé en face de « La Longue Chasse ». Il signale que l'une des gouttières de l'église est bouchée. Le Maire ajoute que des barres de plomb sont décollées sur 2 vitraux de l'église.

La séance est levée à 22h35.